

## RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

L'analyse de réseaux, un outil pour relire l'émergence des principautés territoriales ?  
Premières réflexions sur le cas hennuyer (mil. XIe-début XIIe siècle)

Ruffini-Ronzani, Nicolas

*Published in:*

Retour aux sources. Quatrième rencontre du groupe "Réseaux et Histoire"

*Publication date:*

2016

*Document Version*

le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

*Citation for pulished version (HARVARD):*

Ruffini-Ronzani, N 2016, L'analyse de réseaux, un outil pour relire l'émergence des principautés territoriales ?  
Premières réflexions sur le cas hennuyer (mil. XIe-début XIIe siècle). dans *Retour aux sources. Quatrième  
rencontre du groupe "Réseaux et Histoire"*. en ligne.

### General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

### Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

## L'ANALYSE DE RÉSEAUX, UN OUTIL POUR RELIRE L'ÉMERGENCE DES PRINCIPAUTÉS TERRITORIALES ?

### Premières réflexions sur le cas hennuyer (mil. XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> siècle)\*

En Basse-Lotharingie, aux confins des royaumes de France et de Germanie, les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles sont marqués par l'émergence de principautés territoriales gouvernées par des comtes, des ducs et des évêques dont l'autorité s'est considérablement renforcée depuis la décomposition de l'ancien Empire carolingien (**voir carte en annexe**). Bien étudiée par les historiographies belge, française, allemande, anglo-saxonne et luxembourgeoise, la dynamique du phénomène est complexe et obéit, sur bien des aspects, à une chronologie spécifique à l'espace lotharingien<sup>1</sup>. Les travaux récents l'ont démontré, la montée en puissance des lignées princières mêle à la fois des aspects idéologiques, religieux, économiques, politiques et, bien évidemment, militaires. C'est en effet en s'appuyant sur les relations privilégiées qui les unissent aux clercs, en captant une part des fruits de la croissance et en s'imposant parfois par la force que les grands sont parvenus à établir un pouvoir éminent sur des territoires dont les limites ont été progressivement mieux définies.

Pour affirmer leur pouvoir, et donc poser les fondements de leur principauté, les comtes, ducs et évêques lotharingiens ont également été contraints d'asseoir leur autorité sur l'aristocratie de l'espace qu'ils entendaient gouverner. C'est à l'analyse de ce processus que se consacre mon projet de recherche actuel. Pratiquement, il s'agit d'user de l'analyse de réseaux pour étudier les rapports qui se nouent entre les comtes de Hainaut et leur aristocratie sous la « dynastie des Baudouin » (1051-1205/1206), c'est-à-dire à dire une époque où émerge, puis s'affirme la principauté hennuyère, un territoire trop souvent relégué dans l'ombre de son encombrant voisin flamand (**voir tableau généalogique en annexe**). En d'autres mots, mon objectif est de tenter d'apporter du neuf au vieux débat sur « l'origine des principautés territoriales » en abordant des questions classiques avec des méthodes nouvelles, qui, je l'espère, permettront d'apporter des nuances aux thèses traditionnelles. Dans ce contexte, mon ambition est à la fois de comprendre comment le prince est parvenu à instaurer une société aristocratique plus hiérarchisée et mieux domestiquée, mais aussi de revenir sur la façon dont la noblesse a « fait » le prince, en abordant le rôle politique et institutionnel des entourages princiers et l'éventuelle spécialisation de ceux-ci<sup>2</sup>. De

---

\* Cet article a été produit dans le contexte des quatrièmes rencontres *Res-Hist* tenues à Nice du 22 au 24 septembre 2016. Je tiens à remercier les organisateurs d'avoir accepté ma proposition de contribution. Je remercie également Guillaume Favre (Université de Toulouse-2), Élise Penalva (Université de Paris-Dauphine) et l'ensemble des formateurs de l'école doctorale *Analyse des réseaux sociaux* organisée au Centre de Sociologie des Organisations de Sciences Po en juin 2016. Sans eux, je n'aurais sans doute pas été en mesure d'acquiescer la maîtrise des outils qui m'ont été indispensables dans le cadre de la rédaction de cette contribution.

1. La bibliographie consacrée au sujet est particulièrement abondante. Je me limite ici à citer quelques travaux majeurs : Léon VANDERKINDERE, *La formation territoriale des principautés belges au Moyen Âge*, 2 t., Bruxelles, 1902 ; Léopold GENICOT, *Études sur les principautés lotharingiennes*, Louvain, 1975 ; Walter MOHR, *Geschichte des Herzogtums Lothringen*, 2 t., Sarrebruck, 1974-1976 ; Jean-Louis KUPPER, *Liège et l'Église impériale, X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1981 ; Charles WEST, *Reframing the feudal revolution. Political and social transformation between Marne and Moselle, c. 800-c. 1100*, Cambridge, 2013.

2. Sur le sujet, au sein de l'espace lotharingien et au-delà, voir notamment Thomas K. KEEFE, « The courting game : rank order and witness clusters in the early charters of king Richard I », *Medieval prosopography*, t. 18, 1997, p. 93-108 ; Godfried CROENEN, « Governing Brabant in the twelfth century : the duke, his household and

mon point de vue, cette approche réticulaire a d'autant plus de sens dans le contexte politique du Moyen Âge central que l'exercice du pouvoir par le prince y repose encore largement sur des groupes d'individus – laïcs comme ecclésiastiques – entretenant des liens d'amitié, de fidélité, de parenté (réelle ou spirituelle) et d'inimitié plus ou moins forts les uns avec les autres<sup>3</sup>.

Cette contribution vise avant tout à présenter la méthodologie adoptée ainsi que de premiers résultats de recherche. Il va de soi que ces derniers sont tout à fait préliminaires. Ils sont donc susceptibles d'évoluer au cours des prochains mois, en fonction de l'avancée de mes travaux et des inflexions que j'apporterai à la méthodologie. Mon propos se focalisera avant tout sur des problèmes d'ordre critique et sur la question des sources – qui est, somme toute, celle qui se trouve au cœur de cette quatrième rencontre *Res-Hist*. Les difficultés que j'ai rencontrées se sont révélées en bonne partie assez similaires à celles que pointe Isabelle Rosé dans sa contribution, en particulier en ce qui concerne l'usage des sources narratives<sup>4</sup>. Dans cet article, je ferai donc délibérément l'impasse sur un certain nombre de questions qui sont abordées de manière plus détaillée par Isabelle Rosé. Concrètement, mon propos se structurera en deux temps. J'évoquerai tout d'abord l'objectif de ma recherche et la manière dont je souhaite construire les réseaux de pouvoir hennuyers, en m'arrêtant longuement sur la question des sources que je souhaite mobiliser. Ensuite, je présenterai plus brièvement quelques résultats préliminaires de mes recherches. Celles-ci se sont pour l'instant limitées à l'analyse des gouvernements de Baudouin I<sup>er</sup>, Baudouin II et Baudouin III de Hainaut, trois princes qui tiennent les rênes du comté entre le milieu du XI<sup>e</sup> siècle et 1120.

## 1. Un objectif : reconstituer les réseaux personnels des princes hennuyers

Au Moyen Âge central, l'exercice du pouvoir par le prince repose en bonne partie sur des groupes d'individus liés par le sang, l'alliance, l'amitié, la vassalité ou d'autres types de relations dont les sources spécifient généralement la nature. Ce type de société se plie à mon avis assez bien à une approche réticulaire, en tout cas de type égocentrée. Ma démarche consiste à reconstituer les réseaux personnels des princes hennuyers, en identifiant, d'une part, l'ensemble de leurs relations sociales et, d'autre part, les liens qui unissent les *alter* les uns aux autres<sup>5</sup>. Il ne s'agit donc pas de traiter de l'ensemble des relations sociales dans le Hainaut du des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, mais d'articuler la réflexion autour de la personne du prince. Faute de pouvoir tendre à l'exhaustivité sur certains types de relations – ou en tout cas faute de pouvoir

---

the nobility », *Secretum scriptorum. Liber alumnorum Walter Prevenier*, Louvain–Apeldoorn, 1999, p. 39-76 ; voir également les contributions rassemblées dans Alain MARCHANDISSE et Jean-Louis KUPPER, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Genève, 2003.

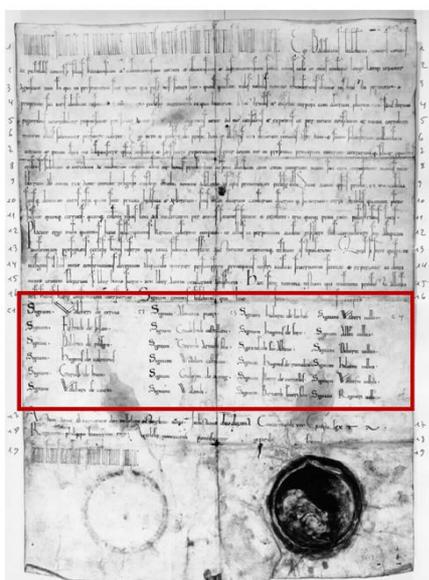
3. Bien qu'il ait été élaboré par un personnage aussi méprisable que le médiéviste nazi Theodor Mayer († 1972), le concept de *Personenverbandsstaat* me semble pertinent pour définir ce type d'organisation politique, à condition de ne pas le prendre dans un sens trop restrictif.

4. Isabelle ROSÉ, « À quelles sources se vouer ? Problèmes documentaires posés par la reconstitution et l'analyse des réseaux de la reine robertienne Emma († 934) », *Retour aux sources. Quatrième rencontre scientifique du groupe Res-Hist (Réseaux et histoire)*, 2016, en ligne (<https://reshist.hypotheses.org/913>).

5. Sur cette démarche, on lira EAD., « Reconstitution, représentation graphique et analyse des réseaux de pouvoir au haut Moyen Âge. Approche des pratiques sociales de l'aristocratie à partir de l'exemple d'Odon de Cluny († 942) », *Redes. Revista hispana para el analisis de redes sociales*, 21, 2011, p. 199-272 ; EAD., « D'un réseau à l'autre ? Itinéraire de la reine Emma († 934) à travers les actes diplomatiques de son entourage familial », *Faire lien. Aristocratie, réseaux et échanges compétitifs. Mélanges en l'honneur de Régine Le Jan*, Paris, 2015, p. 131-143.

déterminer si ce qui nous apparaît comme une absence de lien entre deux individus découle d'une réelle absence de relation ou d'une carence dans la documentation –, une analyse structurale semble *a priori* exclue, même si elle n'est pas tout à fait inenvisageable sur certains groupes restreints particulièrement proches du prince (pairie et *curia* principalement). *In fine*, j'espère que la mise en œuvre de ces méthodes permettra d'identifier le ou les groupes qui pèsent sur les choix du prince – parfois en se mettant à son service –, de repérer les transformations qui affectent l'entourage comtal au fil des décennies, de déterminer quels sont les individus et groupes familiaux qui y apparaissent ou qui en disparaissent, de préciser si les membres de la pairie ou de la *curia* princière y jouent un rôle plus important que les autres vassaux, bref de répondre à des questions depuis longtemps posées au sein de l'historiographie.

Mon enquête repose essentiellement sur la documentation diplomatique. Elle implique d'exploiter de manière systématique le dispositif des chartes et des notices hennuyères – c'est-à-dire la partie du texte spécifiant le type d'interaction entre l'auteur et le(s) destinataire(s) du document –, mais aussi, et peut-être surtout, les listes de témoins figurant au bas de ces actes juridiques. En Hainaut, comme dans les autres principautés impériales et françaises, les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles correspondent en effet à un temps où les souscriptions des chartes sont particulièrement riches. Comme on le remarque dans l'acte ci-dessous concédé en 1089 par Baudouin II à l'abbaye de Marchiennes – un document qui nous servira de fil rouge –, une liste de témoins clôture la charte<sup>6</sup>. Mes encodages se fondent largement sur l'exploitation de ces listes d'individus « qui ont assisté soit à l'action juridique, soit à la promulgation de la charte (ou aux deux si l'action et la promulgation étaient simultanées), afin qu'en cas de contestation ils puissent en porter témoignage »<sup>7</sup>.



Source : *Diplomata Belgica*,  
n° 2985

6. Charles DUVIVIER, *Actes et documents anciens intéressant la Belgique*, t. 1, Bruxelles, 1898, p. 19-21 (Commission royale d'histoire) ; *Diplomata Belgica*, n° 3921.

7. Olivier GUYOTJEANNIN, Benoît-Michel TOCK, et Jacques PYCKE, *Diplomatique médiévale*, 2<sup>e</sup> éd., Turnhout, 2006, p. 90 (L'atelier du médiéviste, 2).

Dans la mesure où je m'intéresse aux relations entre les Baudouin et leurs proches, mais également aux liens qui unissent les *alter* entre eux, il me semble indispensable de mobiliser trois corpus distincts de chartes : celles produites par les comtes de Hainaut à titre d'auteur, celles dans lesquelles ces derniers apparaissent à un autre titre que celui d'auteur (bénéficiaire, disposant, témoin, etc.), et, enfin, les actes qui font état de relations entre les individus mentionnés dans les chartes comtales hennuyères sans que ces relations ne passent par le prince<sup>8</sup>. Le corpus documentaire est donc relativement touffu et, surtout, inégalement réparti à travers le temps. À titre d'exemple, les principats de Baudouin II (1071-1098) et de Baudouin III (1098-1120) sont documentés par quinze et cinq actes rendus à titre d'auteur, tandis que celui de Baudouin V (1171-1195) l'est par un peu plus de 110 chartes<sup>9</sup>. Ces chiffres peuvent paraître relativement réduits, en particulier pour le début de la période envisagée, mais, en pratique, ces quelques dizaines de chartes fourmillent déjà d'informations. Ainsi, si les principats de Baudouin I<sup>er</sup>, Baudouin II et Baudouin III – sur lesquels je me focaliserai dans la seconde partie de ma contribution – ne sont documentés que par une grosse vingtaine de chartes rendues à titre d'auteur, ils m'ont imposé l'encodage d'un bon millier de relations.

Concrètement, le processus d'encodage suppose d'identifier dans un tableur chacune des relations binaires mentionnées dans les chartes<sup>10</sup>, de qualifier ce type de relations (dans le cas présent, je me suis limité à une typologie comprenant six types de relations, ce qui *a posteriori* me semble trop peu) et de les dater. J'y ai également inclus des institutions ou des collectivités, comme les institutions ecclésiastiques ou la « commune » de Cambrai. Ces données sont ensuite transformées sous forme de matrices, puis dotées d'attributs (sexe, principauté, statut, présence à *curia* ou au sein de la pairie), avant d'être étudiées avec le logiciel UCINET, qui n'est sans doute pas celui qui offre les rendus les plus chatoyants, mais que je trouve assez commode d'utilisation pour un débutant (**voir illustrations ci-dessous**)<sup>11</sup>. Tant qu'à présent, j'ai volontairement choisi de tenir compte de tout type de relation et d'intégrer aux matrices que j'exploite tous les individus mentionnés dans les chartes comtales, sans introduire de seuil minimal. J'ai craint, en effet, de perdre de l'information et de passer à côté de relations intéressantes pour ma démarche. La fonction ~~Pen~~ du logiciel me permet de toute façon de supprimer les nœuds qui ne seraient liés à un autre que par un seul lien (c'est-à-dire, dans la plupart des cas, les individus qui ne sont qu'en lien avec le comte de Hainaut, sans que la documentation ne révèle de liens avec d'autres membres de l'entourage comtal).

---

8. En l'absence de série continue et d'informations précises sur chacun de ces individus, le projet de recherche inclut également un important volet prosopographique, qui a pour but de reconstituer le profil des aristocrates hennuyers en croisant des données recueillies à leur propos dans des sources de natures diverses.

9. Ces chiffres, qui ne tiennent pas compte des *deperdita*, sont susceptibles d'évoluer en fonction de la mise au jour d'actes inconnus. Il est en effet fort probable que des copies médiévales et modernes aient échappé à la vigilance des érudits des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

10. Cela vaut également pour les sources d'un autre type, comme la *Chronique* de Gislebert de Mons évoquée plus bas.

11. Le logiciel peut être téléchargé à l'adresse suivante : <https://sites.google.com/site/ucinetsoftware/home>

418	Gaucher de Chièvres	Gérard II, évêque de Cambrai	1088	1089	Souscription de charte	VAN MINGROOT, Chartes, 3.21
419	Gossuin II de Mons	Gérard II, évêque de Cambrai	1088	1089	Souscription de charte	VAN MINGROOT, Chartes, 3.21
420	Isembard	Gérard II, évêque de Cambrai	1088	1089	Souscription de charte	VAN MINGROOT, Chartes, 3.21
421	Gossuin de Mons	Isembard	1088	1089	Parenté	VAN MINGROOT, Chartes, 3.21
422	Baudouin II de Hainaut	Abbaye d'Hautmont	1088	1089	Transaction (gratuit ou contre argen	DB 3342
423	Guidric, abbé d'Hautmont	Abbaye d'Hautmont	1088	1089	Abbatial	DB 3342
424	Guidric, abbé d'Hautmont	Baudouin II de Hainaut	1088	1089	Impétrant	DB 3342
425	Jean de Séclin	Abbaye d'Hautmont	1088	1089	Transaction (gratuit ou contre argen	DB 3342
426	Gaudry de Séclin	Abbaye d'Hautmont	1088	1089	Transaction (gratuit ou contre argen	DB 3342
427	Jean de Séclin	Thierry	1088	1089	Fief	DB 3342
428	Gaudry de Séclin	Thierry	1088	1089	Fief	DB 3342
429	Baudouin II de Hainaut	Thierry	1088	1089	Consentement	DB 3342
430	Baudry, fils de Godefroid	Baudouin II de Hainaut	1088	1089	Souscription de charte	DB 3342
431	Godefroid	Baudouin II de Hainaut	1088	1089	Souscription de charte	DB 3342
432	Adalard	Baudouin II de Hainaut	1088	1089	Souscription de charte	DB 3342
433	Hubald	Baudouin II de Hainaut	1088	1089	Souscription de charte	DB 3342
434	Liétard	Baudouin II de Hainaut	1088	1089	Souscription de charte	DB 3342
435	Mazelin	Baudouin II de Hainaut	1088	1089	Souscription de charte	DB 3342
436	Francon	Baudouin II de Hainaut	1088	1089	Souscription de charte	DB 3342
437	Eustache	Baudouin II de Hainaut	1088	1089	Souscription de charte	DB 3342
438	Manassès de Béthune	Baudouin II de Hainaut	1088	1089	Souscription de charte	DB 3342
439	Seard de Choques	Baudouin II de Hainaut	1088	1089	Souscription de charte	DB 3342

Table n° 1 – Table d'identification des relations

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
1		Sexe	Principauté	Statut	Curia	Pairie								
2	Baudouin III de Hainaut	1	1	4	0	0								
3	Baudouin IV, comte de Hainaut	1	1	4	0	0								
4	Emissa dite la "Comtesse" de Valenciennes	0	1	5	0	0								
5	Godefroid II de Ribemont	1	1	4	0	0								
6	Gossuin d'Oisy	1	1	5	0	0			Sexe : 0 = femme ; 1 = homme ; 2 = institution					
7	Idé de Louvain	0	1	4	0	0								
8	Isaac, châtelain de Valenciennes	1	1	5	0	0			Principauté : 1 = Hainaut ; 2 = Flandre ; 3 = Cambrai ; 4 = Brabant ; 5 = Liège ; 6 = France ; 7 = Empire ; 8 = Vermandois ; 9 = Angleterre ; 10 = Namur ; 11 = Autre ; 12 = Inconnu					
9	Robert II de Jérusalem, comte de Flandre	1	2	4	0	0								
10	Yolande de Gueldre	0	1	4	0	0								
11	Calixte II, pape	1	11	8	0	0			Statut : copier TD					
12	Anchin, abbaye	2	2	14	0	0								
13	Aymeries, prieuré	2	1	14	0	0			Statut :					
14	Cluny, abbaye	2	11	14	0	0			0 Inconnu					
15	Hautmont, abbaye	2	1	14	0	0			1 Empereur					
16	Liessies, abbaye	2	1	14	0	0			2 Roi					
17	Saint-Denis-en-Broquerolle, abbaye	2	1	14	0	0			3 Duc					
18	Saint-Hubert, abbaye	2	11	14	0	0			4 Comte					
19	Saint-Amé de Douai	2	2	15	0	0			5 Noblesse infra-princièrè					
20	Saint-Saulvre de Valenciennes	2	1	14	0	0			6 Bourgeoisie urbaine					
21	Burchard, évêque de Cambrai	1	1	11	0	0			7 Non-libre					
22	Lambert, évêque d'Arras	1	2	11	0	0			8 Pape					
23	Manassès d'Eu-Soissons, évêque de Cambrai	1	3	11	0	0			9 Cardinal					
24	Odon, évêque de Cambrai	1	3	11	0	0			10 Archevêque					
25	Baudouin, chanoine	1	3	12	0	0			11 Évêque					
26	Foulques, chanoine	1	3	12	0	0			12 Clerc séculier					
27	Haduin, chanoine	1	3	12	0	0			13 Clerc régulier					
28	Hato, chanoine	1	3	12	0	0			14 Abbaye					
29	Jean, archidiacre	1	3	12	0	0			15 Église ou chapitre					
30	Jean, chanoine	1	3	12	0	0								

Table n° 2 – Table des attributs

Le traitement des sources diplomatiques n'est pas sans susciter quelques difficultés d'ordre méthodologique. Certaines d'entre elles sont de nature diplomatique ; elles ont trait aux sources en elles-mêmes et à l'exploitation qui peut en être faite. Il s'agit, en particulier, de déterminer si le choix des témoins a été effectué par l'auteur ou le bénéficiaire de l'acte. Dans le cas de la charte pour l'abbaye de Marchiennes évoquée plus haut, il n'est pas possible d'apporter une réponse tranchée à la question<sup>12</sup>. Certains témoins semblent plutôt être des proches du comte Baudouin II, tels ces Baudry de Roisin, Gaucher de Chièvres ou Hugues de Valenciennes que l'on repère également dans d'autres actes comtaux. D'autres souscripteurs, par contre, sont sans doute des individus qui gravitent dans l'entourage de l'abbaye de Marchiennes, comme ce Hugues de Rumaucourt à propos duquel on ne sait pas grand-chose, mais que l'on ne voit plus surgir dans la documentation hennuyère par la suite.

En soi, cette présence d'individus totalement extérieurs à l'entourage des comtes de Hainaut ne constitue pas un biais trop gênant, puisque ces témoins n'apparaissent en général qu'à une ou deux reprises dans les actes et que l'on peut aisément les exclure des représentations graphiques grâce aux fonctions d'UCINET. Pour la période envisagée ici, je n'ai en effet pas eu l'impression que les représentations graphiques aient été « parasitées » par leur présence. Les choses pourraient être différentes dans le cas où l'on devrait traiter avec des « nids documentaires », c'est-à-dire une documentation qui, pour une période bien déterminée, ne proviendrait que du fonds d'une seule institution. Dans ces circonstances, il y aurait un réel danger de voir les proches de cette communauté religieuse peser lourdement dans la représentation que l'on se ferait du réseau du prince.

D'autres biais peuvent évidemment affecter ces représentations. L'identification de ceux-ci passe par un vrai travail de critique des sources. Il s'agit notamment de déterminer si la fonction assignée à la liste de témoins n'a pas évolué en siècle et demi, dans un contexte où peu à peu la valeur probatoire du document écrit chirographié et/ou scellé s'accroît face aux témoignages oraux. N'assiste-t-on pas, au fil du XII<sup>e</sup> siècle, à une baisse qualitative du rang des témoins ? Je n'ai pas encore véritablement entamé l'étude des longs principats de Baudouin IV et Baudouin V, mais il conviendra de garder cette question à l'esprit, car une approche par trop naïve de la documentation hennuyère pourrait nous conduire à voir des changements dans l'entourage comtal, là où il ne s'agirait, dans les faits, que d'évolutions dans les pratiques documentaires.

Pour la fin de la période étudiée, le témoignage de la documentation diplomatique peut être mis en parallèle avec celui d'une source narrative rédigée au plus près de la personne du prince : le fameux *Chronicon Hasnoniense* de Gislebert de Mons († 1225), un ecclésiastique

---

12. La liste de témoins figurant dans l'acte est la suivante (les chiffres indiquent la colonne) : 1) *Signum Walcheri de Cervia ; Signum Fastredi de Fossato ; Signum Baldrici de Rosisgin ; Signum Hugonis de Valencenis ; Signum Gerulfi de Hum ; Signum Walcheri de Cavren*. 2) *Signum Almanni pueri ; Signum Godefridi castellani ; Signum Gerardi Arnulfi filii ; Signum Willeloti castellani ; Signum Goberti de Anzeng ; Signum Walandi*. 3) *Signum Huberti de Lothes ; Signum Hugonis de Foro ; Signum Hugonis de Sancto Albino ; Signum Hugonis de Rumaltcurt ; Signum Alberti de Curcellis ; Signum Bernardi Berneri filii* ; 4) *Signum Walteri villici ; Signum Alberti villici ; Signum Diberti villici ; Signum Hiluini villici ; Signum Walteri villici ; Signum Ragineri villici* (DUVIVIER, *Actes et documents anciens...*, t. 1, p. 19-21 ; *Diplomata Belgica*, n° 3921).

particulièrement proche du comte Baudouin V<sup>13</sup>. C'est en l'honneur de ce dernier que Gislebert rédige, vers 1195-1196, ce récit retraçant les hauts-faits des Baudouin de Hainaut, de leur avènement au milieu du XI<sup>e</sup> siècle jusqu'au décès de Baudouin V en 1195. Cette chronique est particulièrement longue et s'avère prodigieusement bien informée, en particulier pour les gouvernements de Baudouin IV et de Baudouin V, même si l'on peut également y puiser des informations pour la période antérieure, couvrant les années 1051 à 1120. Ce récit est à la fois une chronique politique et militaire des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles hennuyers, ainsi qu'une sorte de « bottin mondain », qui nous livre une mine d'informations souvent inconnues par ailleurs à propos des alliances et des liens de parenté unissant les lignages hennuyers les uns aux autres. Les chartes et la chronique forment donc deux ensembles documentaires plutôt complémentaires à première vue. Je crois, en effet, que dans le cadre de mon enquête je peux très difficilement me passer des données livrées par Gislebert. Celles-ci éclairent des réalités totalement passées sous silence dans les sources diplomatiques, notamment à propos du fonctionnement concret de la mécanique gouvernementale hennuyère.

L'exploitation de cette chronique sous l'angle de l'analyse de réseaux pose pourtant d'importantes difficultés critiques, des difficultés qui s'avèrent à mon avis bien plus sérieuses que celles surgissant avec la documentation diplomatique. Les premières d'entre elles, les plus évidentes, tiennent aux erreurs de Gislebert. Celui-ci s'est parfois trompé en toute bonne foi en évoquant des liens de mariage ou de filiation entre des individus qui ne sont pas nécessairement liés. Cela vaut surtout pour les périodes les plus lointaines et ces maladresses sont généralement facilement identifiables. Bon nombre d'entre elles ont d'ailleurs déjà été relevées par certains de mes prédécesseurs. Dans ma modélisation, j'ai choisi de ne tenir aucun compte des propos erronés de Gislebert. Dans d'autres cas, toutefois, on peut se demander si Gislebert n'a pas volontairement commis des erreurs, autrement dit n'a pas voulu réécrire le passé hennuyer, afin, par exemple, de justifier les ambitions territoriales de son commanditaire. On en trouve peut-être un exemple dans un curieux passage consacré à la perte de la ville de Douai<sup>14</sup>... Ce genre de manipulation est particulièrement difficile à repérer et peut introduire des biais dans la construction du réseau.

Dès lors, la question fondamentale qui se pose est la suivante : peut-on mêler les informations livrées par ces deux types de sources dans la reconstitution des réseaux de pouvoir hennuyers ou faut-il privilégier la cohérence documentaire et construire deux réseaux, celui révélé par les chartes et celui que donne à voir la chronique, en sachant que ces deux réseaux ne recouvriront sans doute pas complètement, puisque les sources à partir desquels ils seront construits poursuivaient des objectifs différents<sup>15</sup> ? Le problème est d'importance, car il ne faut en effet pas perdre de vue que le *Chronicon Hasnoniense* agit en quelque sorte comme un prisme déformant, en nous donnant à voir le point de vue de Gislebert, c'est-à-dire celui d'un ecclésiastique proche du pouvoir comtal. Or, d'autres l'ont déjà démontré, Gislebert n'est pas

---

13. GISLEBERT DE MONS, *Chronicon Hasnoniense*, éd. Léon Vanderkindere, *La chronique de Gislebert de Mons*, nouv. éd., Bruxelles, 1904 (Commission royale d'histoire, Recueil de textes pour servir à l'étude de l'histoire de la Belgique) ; trad. angl. de Laura NAPRAN, *Chronicle of Hainaut*, Woodbridge, 2005.

14. Laura NAPRAN, *Chronicle of Hainaut*..., ch. 20, n. 66.

15. À la différence de ce que constate Isabelle Rosé au sujet de la reine Emma dans les chartes et les *Annales* de Flodoard, la personnalité du prince devrait néanmoins rester au centre des deux réseaux hennuyers (ROSÉ, « À quelles sources se vouer ? Problèmes documentaires... », en ligne).

neutre ; il écrit un véritable panégyrique des Baudouin de Hainaut<sup>16</sup>. Dans les quelques exemples qui vont suivre, j'ai pris le parti d'intégrer les données livrées par Gislebert aux réseaux que j'ai constitués, sauf en cas d'erreur manifeste de la part du chroniqueur. En d'autres mots, j'ai donc choisi d'intégrer à mes encodages les données livrées par Gislebert qui sont vérifiées ou vraisemblables, car elles recoupent des informations connues par ailleurs. De la même manière, j'ai choisi de tenir également compte de relations mentionnées dans d'autres sources, qu'il s'agisse de chroniques produites en d'autres lieux (le *Cantatorium* de Saint-Hubert, par exemple) ou de sources épistolaires, comme le *Registre* de Lambert, évêque d'Arras<sup>17</sup>. Bien évidemment, chacune des relations décrites dans le tableur est liée à la source qui la mentionne, ce qui me permet d'identifier rapidement d'où provient l'information encodée et, si besoin en est, d'exclure les données jugées non pertinentes.

## 2. Représentations graphiques : premiers galops d'essai

Une fois les données rassemblées, qu'obtient-on comme résultats ? Je serai particulièrement bref sur ce point, car l'objectif de cette rencontre *Res-Hist* n'est pas de présenter nos résultats personnels, mais de confronter nos méthodes. Je me focaliserai sur deux dossiers qui me paraissent particulièrement intéressants, deux dossiers pour lesquels l'analyse de réseaux et la modélisation ne permettent certes pas de tout révolutionner, mais au moins d'avoir une vue plus claire des choses et de mieux comprendre certains événements-clés de l'histoire hennuyère.

Le premier de ces dossiers porte sur les trois décennies qui courent de 1051 à 1080. En Hainaut, il s'agit d'un moment particulièrement important. La mort, en 1070, de Baudouin I<sup>er</sup> – qui est à la fois comte de Flandre et de Hainaut – génère dans la principauté une importante crise politique. Les deux comtés gouvernés par Baudouin auraient dû revenir à ses fils Arnoul III et Baudouin II. Robert le Frison, frère de Baudouin I<sup>er</sup> et oncle paternel des héritiers légitimes, ne l'entend toutefois pas de cette oreille. S'ensuit un violent conflit qui se solde en 1071 par la bataille de Cassel, qui consacre la victoire de Robert. Ce dernier devient dès lors comte de Flandre en titre. Arnoul III, mort sur le champ de bataille, disparaît pour sa part du jeu politique, tandis que son frère Baudouin II parvient à se maintenir à la tête du Hainaut en compagnie de sa mère, Richilde. Leurs regards se tournent alors essentiellement vers la région cambrésienne, où ils aideront l'évêque de Cambrai à mater une révolte urbaine en 1077<sup>18</sup>.

---

16. Michel DE WAHA et Jean DUGNOILLE, « Morts et sépultures des comtes de Hainaut jusqu'en 1195 », *Sépulture, mort et représentations du pouvoir au Moyen Âge. Actes des 11<sup>e</sup> Journées lotharingiennes*, Luxembourg, 2006, p. 425-470, ici p. 467-470.

17. Karl HANQUET, *La chronique de Saint-Hubert, dite « Cantatorium »*, Bruxelles, 1908 (Commission royale d'Histoire) ; Claire GIORDANENGO (éd.), *Le registre de Lambert, évêque d'Arras (1093-1115)*, Paris, 2007 (Sources d'histoire médiévale, 34).

18. Sur ces événements particulièrement complexes, je me contente de renvoyer aux travaux mentionnés à la n. 1, auxquels j'ajouterais les articles d'Henri PLATELLE, « Le mouvement communal de Cambrai de 1077 et ses destinées ultérieures », *Les chartes et le mouvement communal. Colloque régional, octobre 1980, organisé en commémoration du neuvième centenaire de la commune de Saint-Quentin*, Saint-Quentin, 1982, p. 131-148, à propos de la révolte cambrésienne de 1077, et de Wilhelm MOHR, « Richilde vom Hennegau und Robert der Friese. Thesen zu einer Neubewertung der Quellen », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 58, 1980, p. 777-796, au sujet de Richilde de Hainaut.

Ces années sont donc marquées par de graves troubles politiques. J'ai choisi de les étudier sous la perspective de l'analyse de réseaux. Les représentations graphiques figurant en annexe (**voir graphes n° 1-3**) sont fondées sur l'exploitation de sources diplomatiques et narratives. Par souci de lisibilité, j'y ai supprimé les nœuds ne comptant qu'un seul lien et j'ai souhaité faire apparaître certains attributs<sup>19</sup>. Dans tous les cas, j'ai choisi la vue *Graph theoretic layout* proposée par UCINET, c'est-à-dire un type de projection dont l'algorithme rapproche les nœuds ayant un nombre élevé de liens en commun. La première représentation graphique donne à voir la situation avant le déclenchement du conflit, à une époque où celui-ci est progressivement en train de germer. On y remarque combien les liens de parenté structurent le graphique. On voit également que des tensions commencent à se dessiner. Sur le plan de l'étude des entourages princiers, on remarque en outre la présence de deux groupes familiaux importants et relativement mal connus à proximité des comtes de Hainaut : d'une part, les châtelains de Mons et Valenciennes, et, d'autre part, la famille seigneuriale de Lessines. Cette dernière parviendra à placer deux de ses membres sur le siège épiscopal d'Arras-Cambrai au cours de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Leur présence dans l'entourage comtal et le rôle qu'ils jouent dans celui-ci ressortent d'autant mieux si l'on ajoute dans la représentation graphique des années 1051-1070 les relations entre ces acteurs issues de l'exploitation des listes de témoins hennuyères, flamandes et cambrésiennes. Cette opération permet de se rendre compte que les lignages montois et lessinois souscrivent tous deux à au moins une reprise une chartre comtale et qu'ils sont en lien avec les mêmes institutions ecclésiastiques que le comte. Les bonnes relations entre les Lessines et le pouvoir comtal hennuyer continuent à se lire au cours de la décennie 1071-1080, une période durant laquelle Baudouin II de Hainaut portera secours à l'évêque de Cambrai Gérard II de Lessines, qui devait faire face à une importante insurrection urbaine dans la cité cambrésienne (1077).

Le second dossier me paraît plus explicite et, sans doute, plus facile à analyser. Il porte sur les années 1091-1100. Cette décennie est également marquée par une importante crise politique, qui, cette fois, ne concerne pas le Hainaut, mais la principauté épiscopale voisine de Cambrai. La cité cambrésienne occupant une position stratégique au carrefour de la Flandre, de la France et de l'Empire, la plupart des puissances politiques voisines s'impliqueront rapidement dans ce conflit « grégorien » né de la scission du diocèse double d'Arras-Cambrai (**voir carte en annexe**)<sup>20</sup>. Les comtes de Hainaut n'y joueront qu'un rôle marginal. Une première projection centrée sur ces derniers donne à voir l'ensemble du réseau de pouvoir des princes hennuyers durant la décennie 1091-110. Trop touffue, cette représentation graphique s'avère difficilement lisible (**voir graphes aux n° 4 à 6**). Les choses s'éclaircissent néanmoins si l'on supprime les nœuds ne comptant qu'un seul lien et si l'on dote les nœuds et relations

---

19. La couleur des liens indique le type de relation unissant deux nœuds : la parenté (bleu) ; l'alliance ou l'amitié (vert) ; l'inimitié (rouge) ; les transactions de type donation ou restauration (orange) ; les souscriptions (noir). La couleur des nœuds indique la principauté à laquelle liée l'institution ou l'individu représentée sous forme de nœud : le Hainaut (rose), la Flandre (bleu), le Cambrésis (noir) et la France (blanc).

20. Sur ces événements, on lira les thèses de Lotte KÉRY, *Die Errichtung des Bistums Arras, 1093-1094*, Sigmaringen, 1994, et DELMAIRE, Bernard, *Le diocèse d'Arras de 1093 au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Recherches sur la vie religieuse dans le nord de la France au Moyen Âge*, Arras, 1994, t. 1, p. 39-60, qui renvoient aux principaux travaux antérieurs.

d'attributs<sup>21</sup>. On voit même surgir le squelette de la crise cambrésienne des années 1090 si l'on ne choisit que de tenir compte des relations d'alliance, de conflit et de parenté. Certes, cela ne nous révèle rien que les sources ne disent déjà, mais cette représentation permet de comprendre en un coup d'œil la structure profonde du « schisme » de Cambrai... ce qui n'est pas une mince affaire, tant ce dernier se révèle complexe. Il s'agit ici d'un vrai atout des représentations graphiques, qui permettent de schématiser sous forme de dessins relativement simples des réalités qui ne sont pas toujours aisément compréhensibles lorsqu'elles sont exprimées avec des mots.

## Conclusion

L'analyse de réseaux peut-elle permettre de relire l'émergence des principautés territoriales, comme j'en ai fait l'hypothèse dans le titre de ma contribution ? À cette question, je ne peux pas encore apporter de réponse tranchée et définitive. Les sources, on l'a vu, posent un certain nombre de difficultés critiques qu'il conviendra de surmonter. En outre, comme les deux exemples précédents le laissent pressentir, le contexte documentaire du XI<sup>e</sup> siècle fait que l'on manque parfois de données sur les relations qui unissent les membres de l'entourage comtal entre eux, surtout lorsque l'on s'intéresse à l'aristocratie de rang infra-princier. C'est un frein – mais pas une entrave – à l'étude des réseaux de pouvoir hennuyers tel que je l'envisageais dans un premier temps. Il convient alors de se poser d'autres questions sur les données que l'on collecte et que l'on formalise. Heureusement, le contexte documentaire du XII<sup>e</sup> siècle est bien différent. Dans ces circonstances, je ne doute pas un instant que l'exploitation de la documentation du XII<sup>e</sup> siècle apportera des réponses à des questions depuis longtemps soulevées au sein de l'historiographie à propos des entourages princiers.

Néanmoins, même en contexte de documentation rare, il est tout de même possible de tirer de grandes satisfactions de l'analyse de réseaux, y compris à propos de cette fameuse problématique des entourages princiers. Le cas du lignage de Lessines – brièvement exposé ci-dessus – est à cet égard assez éclairant. Les représentations graphiques laissent entrevoir le rôle capital que jouait cette famille dans l'entourage du prince, un rôle qui n'est pas nécessairement facile à repérer sans le recours à l'analyse de réseaux – je confesse d'ailleurs n'en avoir pas réellement pris conscience lors de la réalisation de ma thèse de doctorat, qui se penchait notamment sur les figures de Liébert et de Gérard II de Lessines<sup>22</sup>. Les relations entre les comtes de Hainaut et les Lessines expliquent pourtant bien des choses dans l'histoire cambrésienne et hennuyère de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, notamment à propos de l'épiscopat de Gérard II... De même, l'analyse de réseaux peut aider à mieux comprendre certaines périodes de tensions et la position

---

21. La couleur des liens indique le type de relation entre deux nœuds : la parenté (bleu) ; l'alliance ou l'amitié (vert) ; l'inimitié (rouge) ; les transactions de type donation ou restauration (orange) ; les souscriptions (mauve). La couleur des nœuds se réfère la principauté à laquelle liée l'institution ou l'individu représentée sous forme de nœud : le Hainaut (rose), la Flandre (bleu), le Cambrésis (noir), la France (vert), l'Empire (olive), indéterminé (bleu marine). La forme des nœuds se réfère au statut des individus et institutions (moins utile dans le cas présent, puisque j'ai choisi faire apparaître textuellement le statut des individus).

22. À ce propos, je me permets de renvoyer à ma thèse de doctorat inédite soutenue à l'Université de Namur en 2014 : *Église et aristocratie en Cambrésis (fin IX<sup>e</sup>-milieu XII<sup>e</sup> siècle). Le pouvoir entre France et Empire au Moyen Âge central* (dir. Jean-François Nieurs et Steven Vanderputten).

parfois ambiguë qu'occupent certains acteurs dans des conflits, comme on a pu le voir à propos de la guerre civile cambrésienne des années 1090.

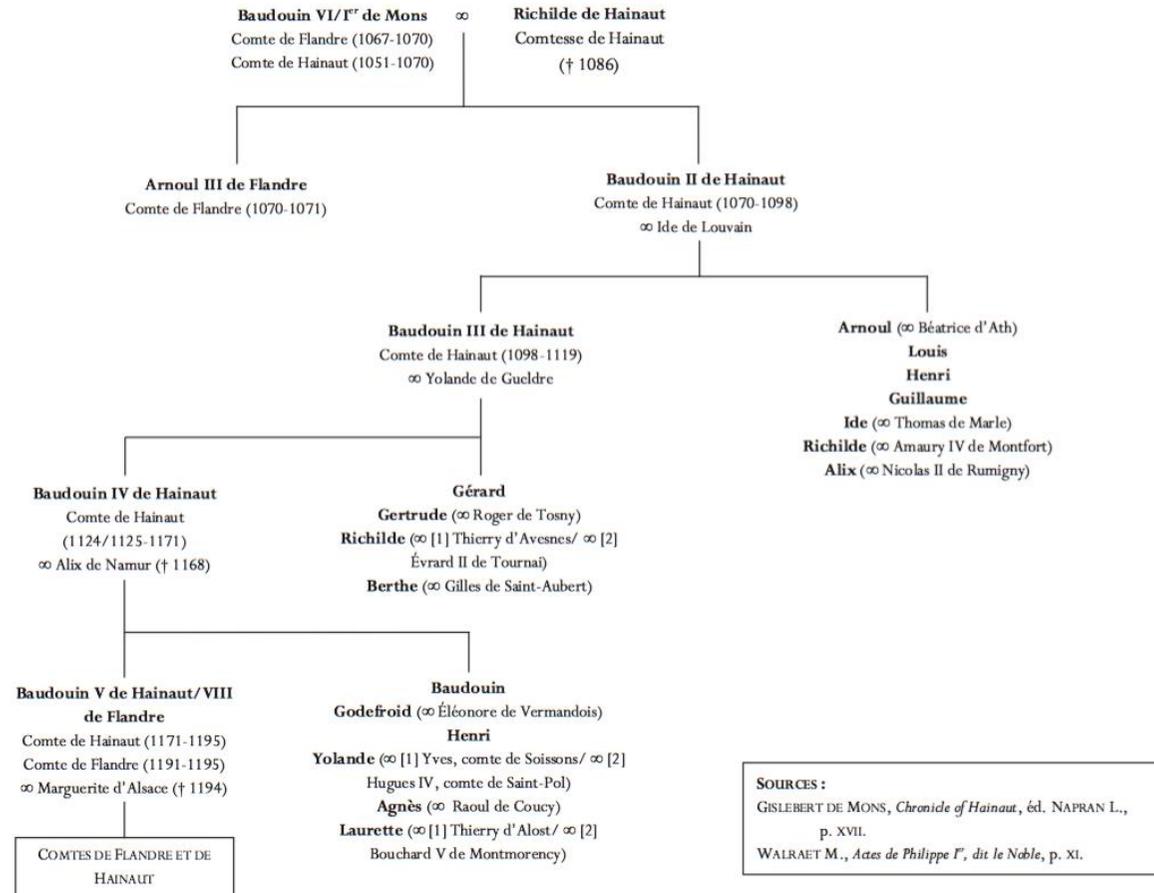
Plus globalement, néanmoins, il me semble que l'analyse de réseaux présente un grand avantage dans le cadre des recherches que j'entends mener : elle oblige à lire les sources différemment, à prendre attention aux moindres relations, y compris celles qui ne semblent pas intéressantes au premier abord, elle contraint à s'interroger sur l'identité de chacun des individus et d'essayer de s'expliquer le pourquoi de leur présence dans tel ou tel document. Si bien que certaines réalités me sont apparues dès le moment de l'encodage, avant même de me lancer dans les représentations graphiques. L'encodage est en effet l'étape-clé de l'analyse de réseaux, bien plus que la représentation graphique. C'est la principale leçon que je pense pouvoir tirer de ces premiers essais d'analyse de réseau.

## CARTE – LES PRINCIPAUTÉS TERRITORIALES AU NORD DU ROYAUME DE FRANCE ET DE L'EMPIRE AU XII<sup>e</sup> SIÈCLE

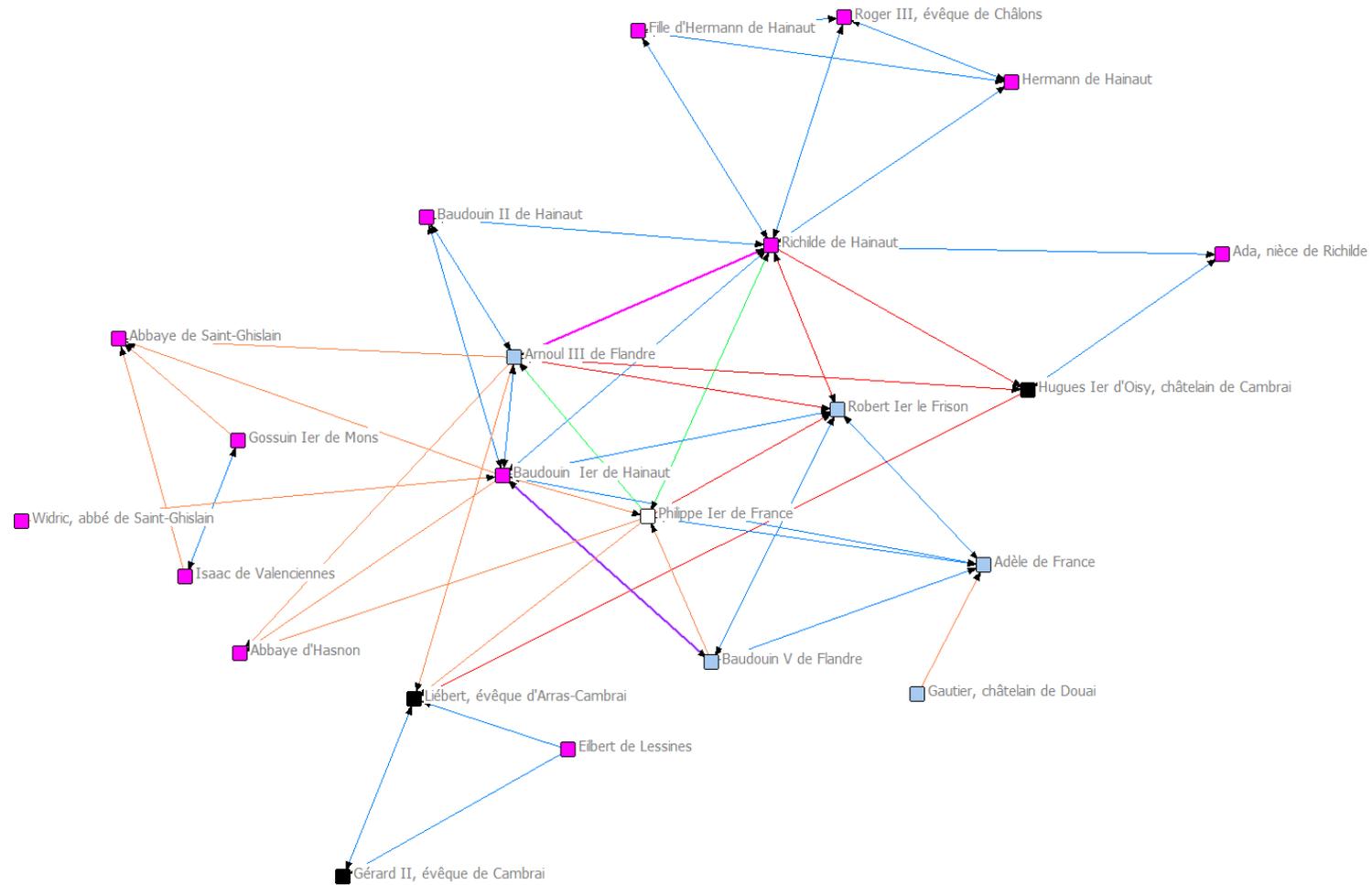
Source : Jean-François NIEUS, « Entre Flandre et Champagne : cadres politiques, économiques et religieux, 1150-1250 », dans Sophie Balace *et al.*, *Une renaissance : l'art entre Flandre et Champagne, 1150-1250*, Paris, 2013, p. 15



**TABLEAU GÉNÉALOGIQUE – LES COMTES DE HAINAUT (MIL. XI<sup>e</sup>-FIN XII<sup>e</sup> SIÈCLE)**

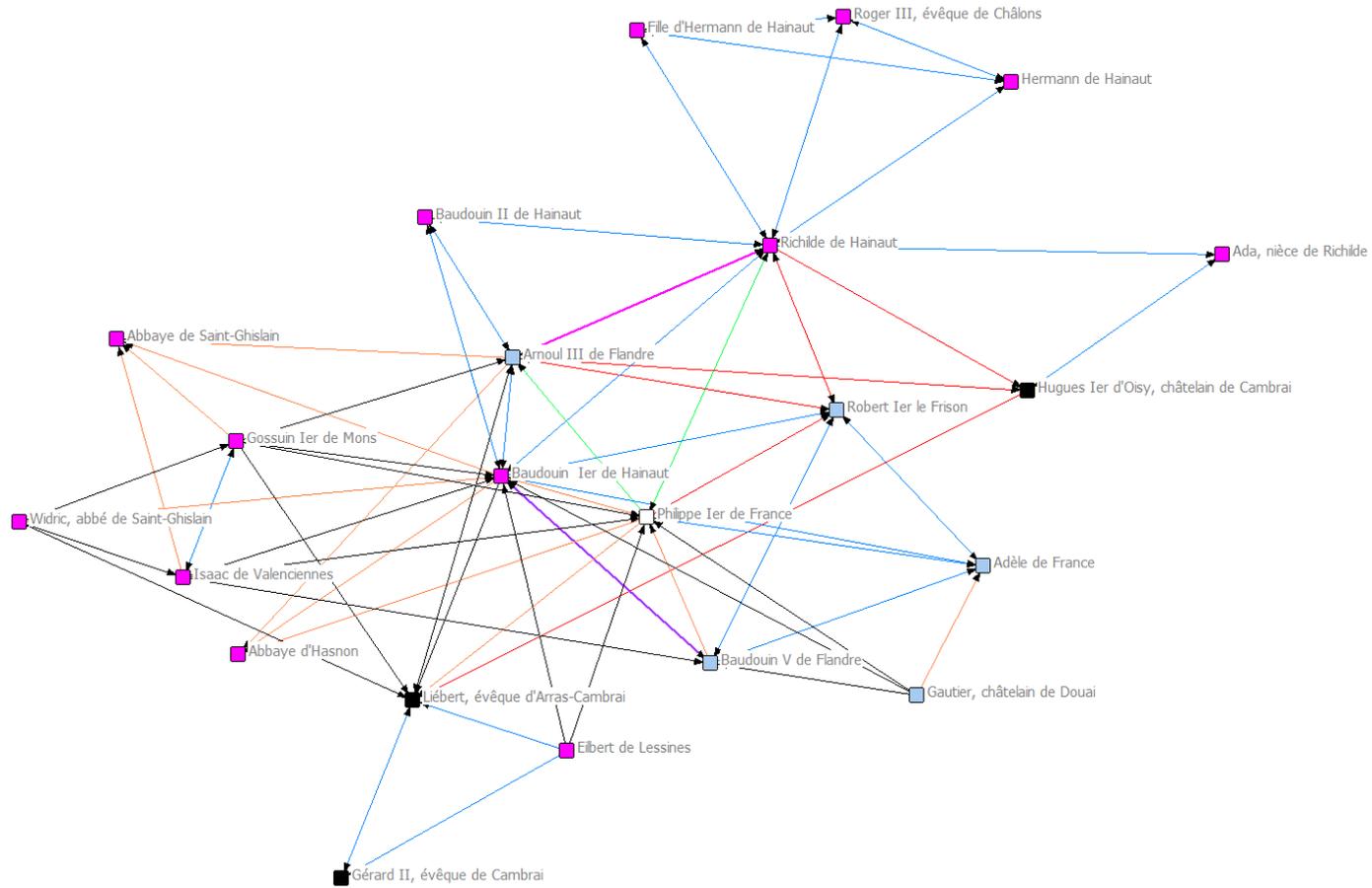


### GRAPHE 1 – LA DIFFICILE SUCCESSION DE BAUDOUIN I<sup>er</sup> DE HAINAUT / VI DE FLANDRE (1051-1070)

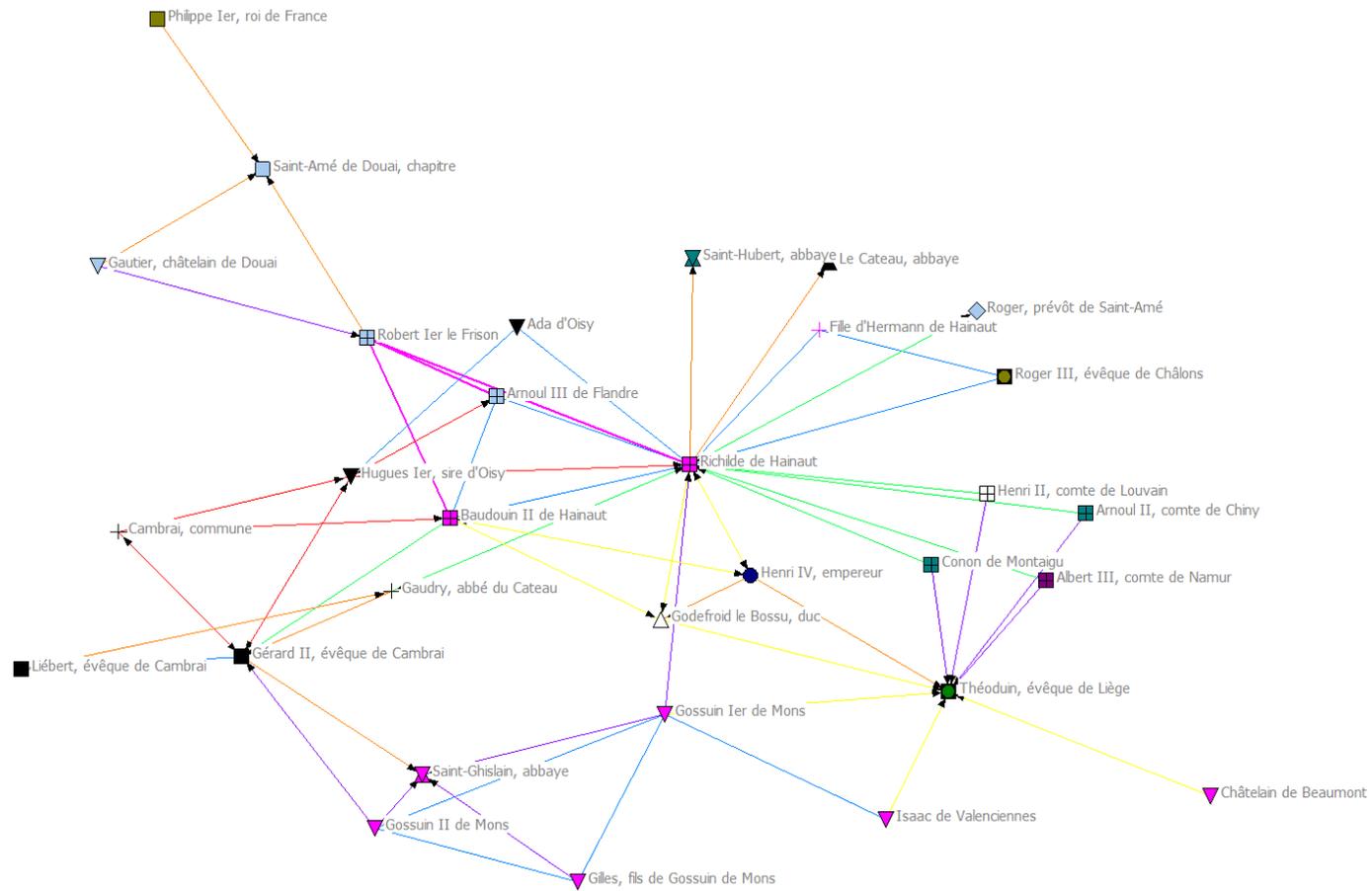


## GRAPHE 2 – LA DIFFICILE SUCCESSION DE BAUDOIN I<sup>er</sup> DE HAINAUT / VI DE FLANDRE (1051-1070)

### AVEC AJOUT DES SOUSCRIPTIONS



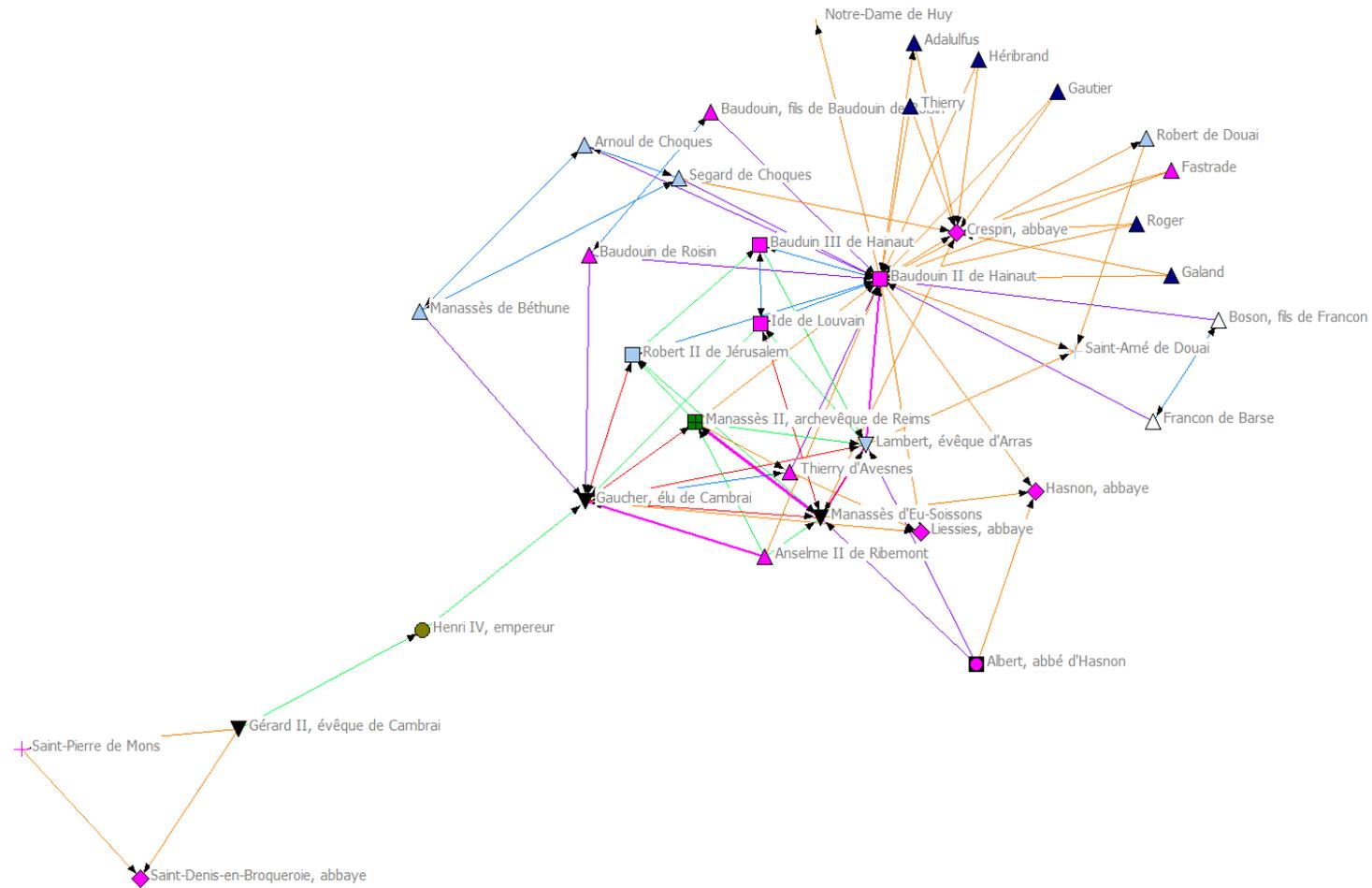
### GRAPHE 3 – LA DIFFICILE SUCCESSION DE BAUDOUIN I<sup>er</sup> DE HAINAUT / VI DE FLANDRE (1071-1080)





## GRAPHE 5 – LES COMTES DE HAINAUT AUX PREMIERS TEMPS DE LA GUERRE CIVILE CAMBRÉSIEENNE (1091-1100)

AVEC ATTRIBUTS ET SANS NŒUD NE COMPTANT QU'UN SEUL LIEN



## GRAPHE 6 – LES COMTES DE HAINAUT AUX PREMIERS TEMPS DE LA GUERRE CIVILE CAMBRÉSIEENNE (1091-1100)

### PARENTS, ALLIÉS ET ADVERSAIRES

